

## Regroupement familial

## Par Karem75, le 09/09/2021 à 17:29

Bjr j ai déposé un dossier de regroupement familial j ai recu mon attestation de depot le 29 mars 2021 I enquêtrice ofii est passée visiter le logement le 4 août 2021. Le 29 septembre 2021 sa fera 6 mois sans réponse donc refus implicite je sais pas quoi faire ? j ai 2 mois pour faire recours a partir du 29 septembre 2021 ou a partir de la date de la reponse a venir de la prefecture ?

Merci a tous